



93.700 DRANCINTER

L'info INTERCO...

INTERCO
SEINE-SAINT-DENIS
Mairie de Drancy

N°12

FONCTION PUBLIQUE : JOURNEE NATIONALE D'ACTION DU 15 MAI

INFORMATIONS UTILES

au 1er janvier 2014

VALEUR DU POINT
D'INDICE
4,6303€

SMIC HORAIRE
BRUT
9,53€

TEMPS DE TRAVAIL
HEBDOMADAIRE
TEMPS COMPLET
35h

CONTACT INTERCO
DRANCY
Mercredi sur
rendez-vous
8h-12h
(hors vacances
scolaires)

Bourse du travail
22 rue de la
République
93700 Drancy
Bureau n°1
(au fond du couloir)

Tél. : 01.48.96.17.32
Fax : 01.48.96.32.41
Courriel :
cfdt.drancy@hotmail.fr

SITE DE SECTION
mairiededrancy.cfdt93.fr

SITE SYNDICAL
<http://www.intercocfdt.com>

Les organisations syndicales CFDT - CFTC - CGT - FA-FP - FSU - SOLIDAIRES - UNSA, ont dénoncé une nouvelle fois, l'absence de négociations salariales dans la Fonction publique et la dégradation de la qualité de l'emploi public.

La politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics aboutit à une baisse incessante de leur pouvoir d'achat. Pourtant son amélioration est un objectif affiché du nouveau gouvernement.

Le contentieux salarial



DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) ET GOUVERNEMENT SOCIALISTE : UN BOUC EMISSAIRE TOUT TROUVE

L'excuse est facile et le coupable est trop beau. Le Maire use et abuse de l'argument de baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'état pour faire avaler des coulevres.

Après une demande de matériel syndical refusé pour cause de baisse de la DGF, c'est au tour de la prime d'installation de sauter pour la même raison. C'est une joyeuseté tout droit sortie du chapeau après les élections municipales.

Gentil avant et ensuite...

s'accumule et la poursuite du gel du point d'indice est Inacceptable !

Les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant dans notre société. La qualité des services rendus aux usagers est leur préoccupation majeure. La reconnaissance de leur travail ne peut donc plus attendre.

Le gouvernement doit ouvrir sans délai de réelles négociations sur les rémunérations et garantir des emplois publics de qualité

Alors qu'il critique des droits d'alertes qui tombent malheureusement en période électorale, lui se n'est pas embêté pour annoncer avant les municipales l'extension de l'IEMP pour la filière technique. Ça c'est sympathique.

Cette même IEMP qui était au niveau du coefficient d'attribution à 1% se voit d'après les chiffres fournis passé à 0,8 %. Bref, dorénavant la prime d'installation pour les nouveaux titulaires n'existe plus + IEMP baissée : ça

correspondant aux besoins.

Les organisations syndicales exigent une revalorisation immédiate du point d'indice, la refonte de la grille indiciaire permettant la revalorisation de tous les métiers et des mesures de rattrapage.

Elles ont appelées les agents des trois versants de la Fonction publique à une journée nationale d'action et de mobilisation le 15 mai, journée qui a pris des formes diversifiées (rassemblements, manifestations, grèves, arrêts de travail...).

c'est moins sympathique.

Ajoutons à cela les craintes des collègues qui se trouvent déjà sans pouvoir acheter pour leur service pour cause de budget (bizarre à cette période de l'année) et on obtient une cocotte minute de 1400 agents prête à exploser.

Le service public pour la population Drancéenne risque d'en prendre un sacré coup. Et ce n'est pas le fait de faire appel à quelques associations que ce soit pour faire bonne figure qui changera les choses.



BREVESBREVES***

Site de section : un nouvel espace de communication

La section Interco-CFDT Mairie de Drancy dispose désormais de son site internet.

Vous pouvez le trouver à l'adresse :

<http://mairiededrancy.cfdt93.fr>

Ouvert depuis peu il accueille d'ores et déjà des visiteurs



Valse des cadres et mutation en catimini :

Après environ 4 ans de bons et loyaux services, le chef du service Espaces Verts s'en est allé vers d'autres cieux. Comble de l'histoire, c'est que les agents de ce service n'ont été mis au courant de ce départ que 4 jours avant.

Transversalité, communication et implication des agents, c'est ce qu'on vous apprend en management. Mais visiblement certains manquent d'en faire.

Entre ça et le jeu de chaises musicales chez les cadres techniques il y a quelques mois, bonjour l'ambiance...

Réunion du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) : La CFDT-Interco n'entend pas boycotter les réunions

Alors que d'autres organisations syndicales soit disant défenseurs des agents ne se sont pas déplacées arguant un non respect des délais, la fédération INTERCO-CFDT à pour sa part pris ses responsabilités et défend ses opinions. Toutefois, l'absence de quorum a rendu impossible les votes qui ont donc été repoussés.

RYTHMES SCOLAIRES : UN ASSOULISSEMENT MAIS PAS DE REPORT

La mairie n'y coupera pas. Le gouvernement confirme son intention de généraliser les nouveaux rythmes scolaires pour septembre 2014.

Ce n'est pas une surprise, mais cela n'enlève pas les questions des moyens.

Le Ministre de l'Education

Benoît HAMON ne concède qu'un aménagement de l'activité péri-scolaire sur la semaine.

Il serait ainsi possible de concentrer sur une demi-journée les 3h d'activités. C'est certes une avancée mais quid des moyens mis en œuvre pour accompagner les enfants ? Quid du personnel nécessaire ? Quid des

financements ?

En ces temps où l'on donne d'un côté pour reprendre de l'autre, les agents vont encore payer les pots cassés par du stress organisationnel, une stagnation des salaires etc.

Bref, encore nous sur lesquels on se repose mais sans reconnaissance.

GREVE DU 15 MAI ET DROIT D'ALERTE : LA CGT DECRIDIBILISEE !

Tel un électron libre peut causer des dégâts, la CGT locale a encore réduit à néant les efforts pour améliorer la situation des agents.

Le 21 mars 2014, un droit d'alerte au sujet de la médiathèque Georges BRASSENS a été déposé par la section INTERCO-CFDT 93. Il s'agissait d'agir pour garantir une enquête de l'administration au sujet de l'encadrement et du sous effectif du réseau.

Sûrement alertée par quelque partisan à sa

cause, la CGT s'est immiscé de la manière la plus inadéquate possible et en tentant de s'approprier ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'à présent. Cette réaction cégétiste a d'ailleurs consterné les agents du réseau, et il y a de quoi.

A les écouter, les autres organisations syndicales sont toutes mauvaises et incompetentes. Et puisque eux seuls ont le droit de citer tels de preux chevaliers blancs, ils ont fait leur cinéma, sorti les fumigènes et les mégaphones (enfin presque) et le résultat était prévisible :

le Maire a adressé une fin de non recevoir. Alors merci qui ?

Ajoutons à cela un bulletin pour la grève du 15 mai qui portait sur des revendications **NATIONALES** (cf première page) que la CGT s'approprie, puisqu'il s'agissait d'une intersyndicale, et modifie pour les remplacer encore une fois par des revendications locales, on obtient une démobilisation des agents et un syndicalisme qui souffre de ce genre d'agissement.

Alors merci mais non merci.

ELECTIONS EUROPEENNES : POURQUOI CHOIX FN EST UNE ERREUR

Le parti de Marine Le Pen promeut des idées qui sapent les fondements de la vie collective, que ce soit au sein de l'entreprise ou à l'extérieur.

Cette attaque frontale contre la société et ce qu'elle a de plus précieux, la solidarité, nous place face à une responsabilité particulière. Pour agir contre le sentiment du travail dévalorisé, les angoisses liées à la mondialisation, aux symptômes de mal-être de la société, le syndicalisme est un acteur important qui doit contrer ces peurs. Il peut agir, traiter les problèmes au cas par cas, et par la négociation,

apporter des réponses pour redonner des repères collectifs et faire reculer le « chacun pour soi » .

Le FN entretient les fragilités individuelles pour inciter à la méfiance, au soupçon et à l'instinct de repli sur soi. Là où la CFDT propose à ses adhérents un engagement collectif, le FN leur présente des boucs émissaires contre lesquels se défoiler. La CFDT veut permettre à chaque salarié, grâce à des garanties collectives obtenues par la négociation, de prendre en charge son parcours professionnel, d'agir sur les contraintes qu'il subit, pour lui apporter les réponses dont il a besoin.

Le FN, lui, abandonne les individus à leurs propres destins, à leur capacité de se « débrouiller dans la vie » . Il s'oppose à l'égalité de traitement des salariés, renvoyant les uns à leurs origines, les autres à leurs particularités. C'est en ce sens que l'appartenance à la CFDT ne peut être compatible avec une adhésion aux valeurs du Front National. La méthode du FN consiste à entretenir le désarroi collectif. Ainsi tente-t-il de saper les mécanismes de solidarité qu'il assimile à de l'« assistanat » .

Face au FN, pour la CFDT, il n'y a donc plus de « ni neutre ni partisan » qui tienne !

